

THÈME : GESTION DE CRISE

Critère 3.14.2 - Impératif

L'ESSMS communique son plan de gestion de crise en interne et en externe



Décryptage des attendus

- Le plan de gestion de crise fait l'objet d'une communication auprès des professionnels et du CVS
- Des outils sont développés pour sensibiliser le personnel au plan de gestion de crise
- Le plan bleu est transmis chaque année aux acteurs du territoire (Pompiers, Mairie), ainsi qu'aux autorités (ARS, Conseil départemental, Préfecture)



Éléments d'évaluation

- L'ESSMS communique son plan de gestion de crise en interne.
- L'ESSMS communique son plan de gestion de crise en externe.



Focus sur les éléments de preuves

- Traçabilité de sensibilisations internes/réunions sur le plan de gestion de crise
- Compte-rendu de CVS mentionnant la présentation du Plan de gestion de crise
- Traçabilité de la transmission du plan de gestion de crise aux autorités

